

Déléguée Départementale : Mme Attingré 18, allée des Vergers – 24660 – Coulounieix-Chamiers
09 83 73 24 27

INVITATION

19eme JOURNEE MONDIALE DES ADMD



**Nous vous invitons à assister au dépôt
de gerbe de fleurs auprès de la plaque
commémorative de l'ADMD,
parc Gamenson à 11 heures
le samedi 31 OCTOBRE 2026
en présence**

**M. Peytavie député de la 4eme
circonscription de Dordogne**

de M. Cadet Maire de Périgueux,

**avec le soutien des Sénateurs de Dordogne, la présence de partis
politiques, des associations qui travaillent à cette reconnaissance, de
nos militants, personnes de confiance, et sympathisants, pour nous
rappeler les morts qui sont décédés sans que leur volonté ne soit
respectée.**

« Nous avons obtenu le vote de deux lois historiques. Mais une loi ne change la vie des citoyens que lorsqu'elle est effectivement appliquée. Les soins palliatifs ne peuvent pas être une variable d'ajustement budgétaire et le droit à l'aide à mourir ne peut pas attendre indéfiniment ses décrets d'application », déclare Notre Président Jonathan Denis

Nous sommes réunis ce jour, pour commémorer ceux qui sont morts sans que leur volonté ne soit appliquée. La loi que nous demandons depuis 46 ans a été votée. On nous dit que les décrets d'application seront promulgués au mois de janvier, avant les élections présidentielles ... Compte-tenu de l'opposition du Sénat et celle du premier ministre attendons-nous encore à des discussions sans fin, qui conduirons peut-être à ce que ces décrets ne soient promulgués qu'après les élections présidentielles !

L'ADMD appelle donc le Gouvernement à publier dans les meilleurs délais les décrets d'application, afin que ces nouveaux droits ne restent pas théoriques. De nombreuses Françaises et de nombreux Français les attendent impatiemment.

L 'ADMD sera également attentive au prochain projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Alors que des efforts de réduction des dépenses publiques sont annoncés, nous demandons que les moyens consacrés aux soins palliatifs soient sanctuarisés, conformément aux ambitions affichées par la loi du 26 mai 2026.

Madame Attingré vous annonce qu'elle quittera sa fonction de responsable de la délégation départementale de Dordogne, le 30 juin 2027.

Un nouveau ou une nouvelle déléguée et délégué.e adjoint.e, après candidature, devront être nommés.es par le siège à Paris pour la remplacer. Bien sûr Mme Attingré aidera et pourra accompagner les nouveaux délégués, s'ils le souhaitent, avant de quitter sa fonction.

Pour plus d'information : Contactez Mme Attingré, dès maintenant.

le café
restaurant d'inspiration dordogne de la place

Menu

APÉRITIF

Kir
ou
punch sans alcool

ENTRÉES

Oeuf parfait aux morilles
ou
Vrelouté de Butternut

PLATS

Crevettes sautées, risotto crémeux
ou
Suprême de volaille, sauce pouletée écrasé de pommes de terre

DESSERTS

Crème brûlée
ou
Tartelette aux noix

25€/Personne ¼ vin et café compris

Après la cérémonie, nous pourrons continuer à discuter autour d'une table, toujours conviviale, au café restaurant le CAFE DE LA PLACE 7, place du Marché au Bois à Périgueux vers 12h30.

Réservation obligatoire 25 euros par personne.

A découper et à retourner :

Merci de répondre rapidement :

**Nom
Prénom**

Nbre de personne :

Joindre un chèque au nom du CAFE DE LA PLACE avant le 27 octobre 2025, envoyez votre réponse à :

Madame Attingré – 18, allée des Vergers – 24660 - Coulounieix-Chamiers

